



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

La pression au quotidien des salariés comme outil de gestion à France Télévisions

Le harcèlement est avéré lorsque des modifications des conditions de travail du ou des salariés nuisent à leur santé et qu'il y a répétition des agissements qui en sont la cause.

C'est bien de cela dont il a été question au CSE Siège qui s'est déroulé les 9 et 10 juin. C'est avec la plus grande consternation que les élus ont découvert la situation gravissime que subissent les salariés du PC info.

Après de nombreuses alertes concernant la surcharge de travail et l'ajout de nombreuses nouvelles tâches pour la chaîne info, suite également à l'arrivée de Paris-Ile de France au siège mais aussi avec les nouvelles technologies 4G (enregistrement des TVU, Aviwest et autres), la direction a fait la sourde oreille et a laissé prospérer cet accroissement du travail sans que cela lui pose problème.

Pas moins de 7 courriers ont été adressés à la direction par le collectif de ce service, **dénonçant la dégradation de leurs conditions de travail et l'impact négatif sur leur santé physique et mentale.** Ne sachant plus quoi faire, **le service du PC Info vient de rédiger une lettre ouverte qui a donc fait l'objet d'un point à l'ordre du jour du CSE.** Cette lettre se termine par « Comprenez-bien, Monsieur le Directeur, que cette lettre vaut pour SOS », [à lire ici](#).

Face à l'ampleur des dégâts déjà constatés : des salariés abîmés, des arrêts maladie en cascade et de très nombreux techniciens souhaitant d'ailleurs quitter le service... la direction affirme – ENFIN – « *avoir entendu l'alerte* ». Pourtant cette dernière avait dès les premiers signes, obligation d'assurer la santé physique comme mentale des personnels.

Le hic, c'est que le mal est fait. Cette situation ressemble tellement à ce qu'ont déjà subi les salariés de la Fabrique. **Une surcharge de travail, une hyper mutualisation des personnels, des effectifs insuffisants qui selon les services ont même diminué !**

Tous les problèmes ont systématiquement été remontés vers la hiérarchie mais rien n'a été fait. **On laisse les choses se dégrader et surtout la santé des femmes et hommes qui travaillent au quotidien dans notre entreprise!**

A tel point qu'aujourd'hui, des personnels de certains secteurs se voient caler par la direction des consultations avec un psychologue.

Réunions de service, ateliers, préavis de grève, saisines fleurissent de toute part dans l'entreprise mais la direction qui prétend entendre laisse toujours filer jusqu'au point de rupture.

Le «laisser dépérir» vaut aussi pour le matériel. L'illustration flagrante de ce laisser dépérir est le bâtiment du Siege qui n'est plus aux normes sur de nombreux points en matière de sécurité et dont les cabinets d'experts font état dans des rapports plus édifiants les uns que les autres (comme dernièrement celui concernant le service éclairage du siège) quand il n'est pas question d'interdictions préfectorales d'effectuer tout travaux dans le bâtiment avant remise en conformité !

Il n'est plus temps d'entendre mais d'agir. L'attitude de la direction, plus particulièrement la non prise en compte des alertes faites par les salariés quel que soit leur secteur, est coupable.

Le SNPCA-CGC n'en peut plus de voir se dégrader à vitesse grand V cette entreprise et surtout la santé des salariés lorsque les conditions de travail se dégradent au point de nuire inévitablement à leur santé. Il n'est plus temps de prévenir, non plus... Le SNPCA-CGC prendra ses responsabilités comme il l'a toujours fait et si la Justice doit être saisie d'un contentieux collectif pour harcèlement, elle le sera.

Paris, le 14 juin 2021

NB : Pour ceux et celles qui nous ont contactés ou qui s'appêtent à le faire à l'approche des élections professionnelles en septembre, merci de laisser vos messages au Snpca-Cgc France Télévisions : cgcgroupe@francetv.fr.



SNPCA-CGC France Télévisions
Pièce V.2824 – 7, esplanade Henri de France – 75907 PARIS Cedex 15
01 56 22 58 14 - cgcgroupe@francetv.fr